

CPTS SUD OUEST

5 Communes
L'Etang-Salé, Saint-Leu, Saint-Louis, Cilaos, Les Avirons

Population
14% de la population réunionnaise

Prof. de santé libéraux
307 médicaux
738 paramédicaux

Exercice coordonné
3 MSP
2 CDS

Les CPTS

Une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) est une organisation conçue autour d'un projet de santé et constituée à l'initiative des professionnels de santé sur un territoire donné défini par les professionnels eux-mêmes. Elle est composée notamment de professionnels de santé, d'établissements de santé et d'acteurs médico-sociaux et sociaux.

Objectif

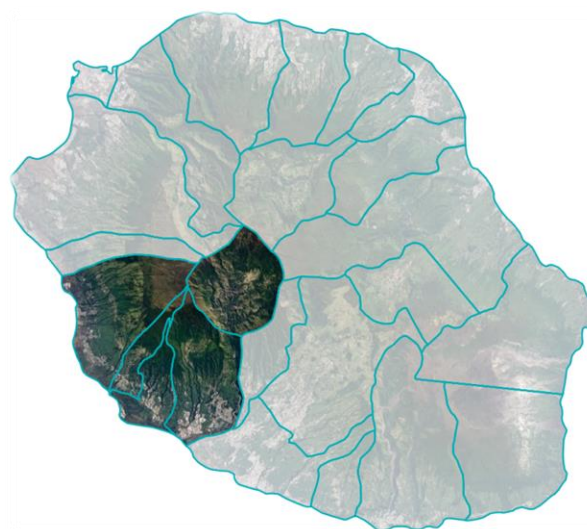
Ce portrait de territoire offre une vision synthétique de la santé sur le territoire. Il permet de :

- décrire la santé de la population du territoire (état de santé et ses déterminants),
- identifier les particularités territoriales en comparant la situation du territoire avec les situations régionale et nationale.

Il est réalisé par l'ORS à la demande de l'ARS dans le cadre de l'observation des territoires.

Démarche

Ce document rassemble des indicateurs quantitatifs récents, issus d'exploitations statistiques (à partir du Système National des Données de Santé -SNDS- notamment) et de données mises à disposition par plusieurs partenaires. Les indicateurs territoriaux sont comparés aux indicateurs régionaux et nationaux (France Hexagonale/ France entière) dans la mesure du possible. Les données présentées sont les dernières données disponibles au moment de la réalisation du document.



Sommaire

Population et territoire	2
Portrait socio-économique	3
Etat de santé	4
Offre de santé	5
Accès et recours à la santé	6
Populations spécifiques	7
Synthèse	10

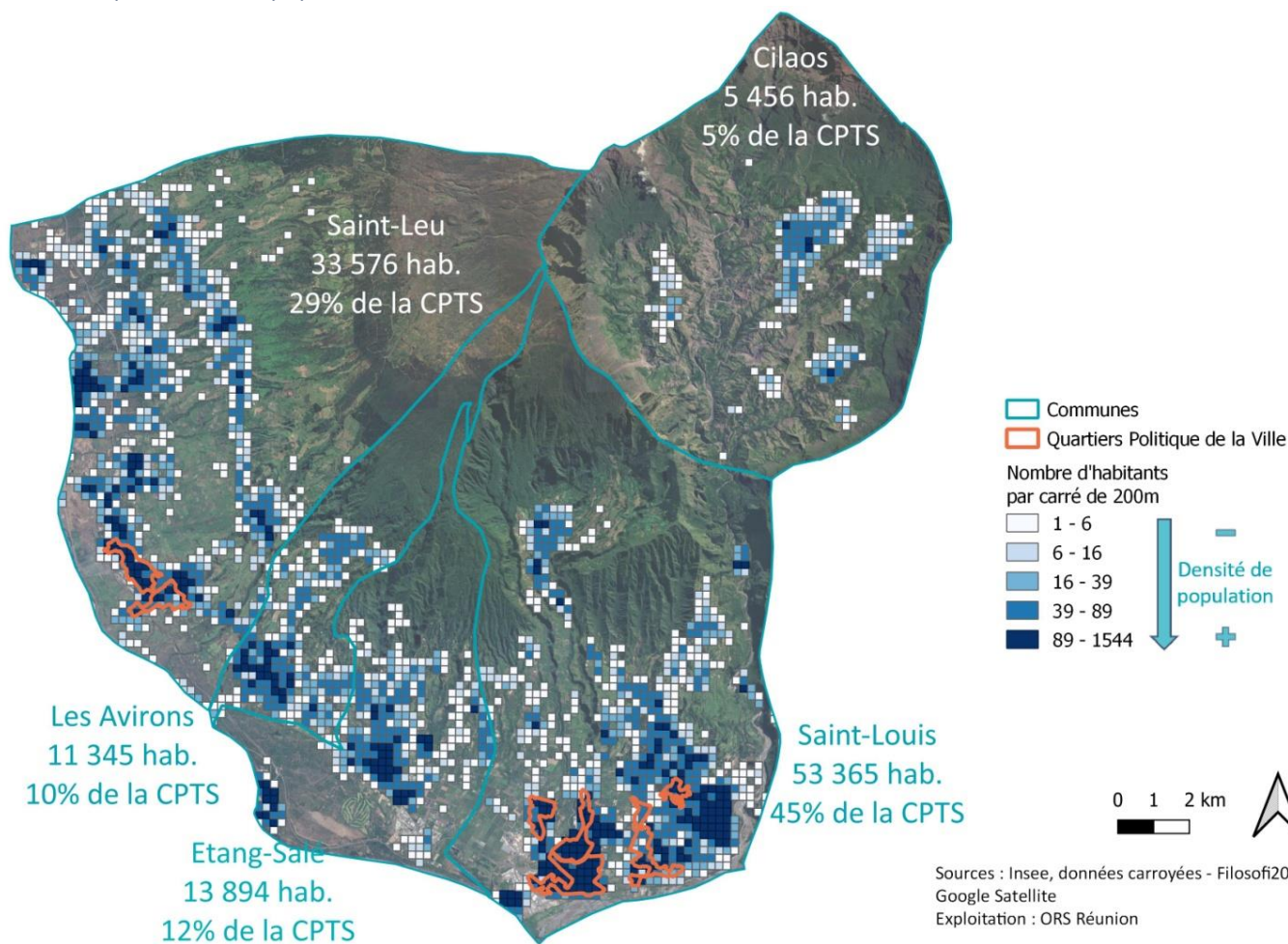
MERCI AUX PARTENAIRES POUR LA MISE A DISPOSITION DES DONNEES

Présentation du territoire

Avant de mener toute action sur un territoire, il est important de prendre en compte les caractéristiques de la population qui y réside. Les indicateurs sélectionnés permettent de mesurer la densité, la localisation sur le territoire mais aussi des caractéristiques de structure par âge, de composition des ménages, de mobilité et d'équipements et pratiques sportives.

POPULATION ET TERRITOIRE	EFFECTIF	TAUX CPTS	TAUX REUNION	TAUX NATIONAL
1 Population (et densité en hab. au km ²)	117 636	320,9	341,0	105,1
2 Evolution annuelle moyenne de la population (de 2012 à 2017)	-	0,3%	0,5%	0,4%
3 Natalité (taux pour 1 000 hab)	1 914	16,9‰	16,6‰	12,1‰
4 Indice de vieillissement (65 ans ou plus / moins de 20 ans)	-	36,0%	36%	80%
5 Ménages dont la famille principale est un couple avec enfant (part pour 100 ménages)	14 688	33,5%	30,6%	25,7%
6 Population vivant dans un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville (taux pour 100 hab)	23 281	20,1%	19,6%	7,7%
7 Actifs de 15 ans ou plus travaillant sur la commune de résidence (taux pour 100 actifs de 15 ans et plus)	17 897	51,1%	59,8%	34,1%
8 Evolution de la part de déplacements domicile-travail en voiture (points de % de 2012 à 2017)	-	3,2	1,4	0,6
9 Evolution de la part de déplacements domicile-travail en transports en commun (point de % de 2012 à 2017)	-	0,5	0,6	0,4
10 Equipements de sport, loisirs et tourisme (taux pour 1 000 hab)	172	1,5‰	1,3‰	-
11 Personnes engagées dans une activité sportive associative (taux pour 100 hab)	24 334	20,7%	19,7%	22,1%

Répartition de la population des communes dans la CPTS SUD OUEST



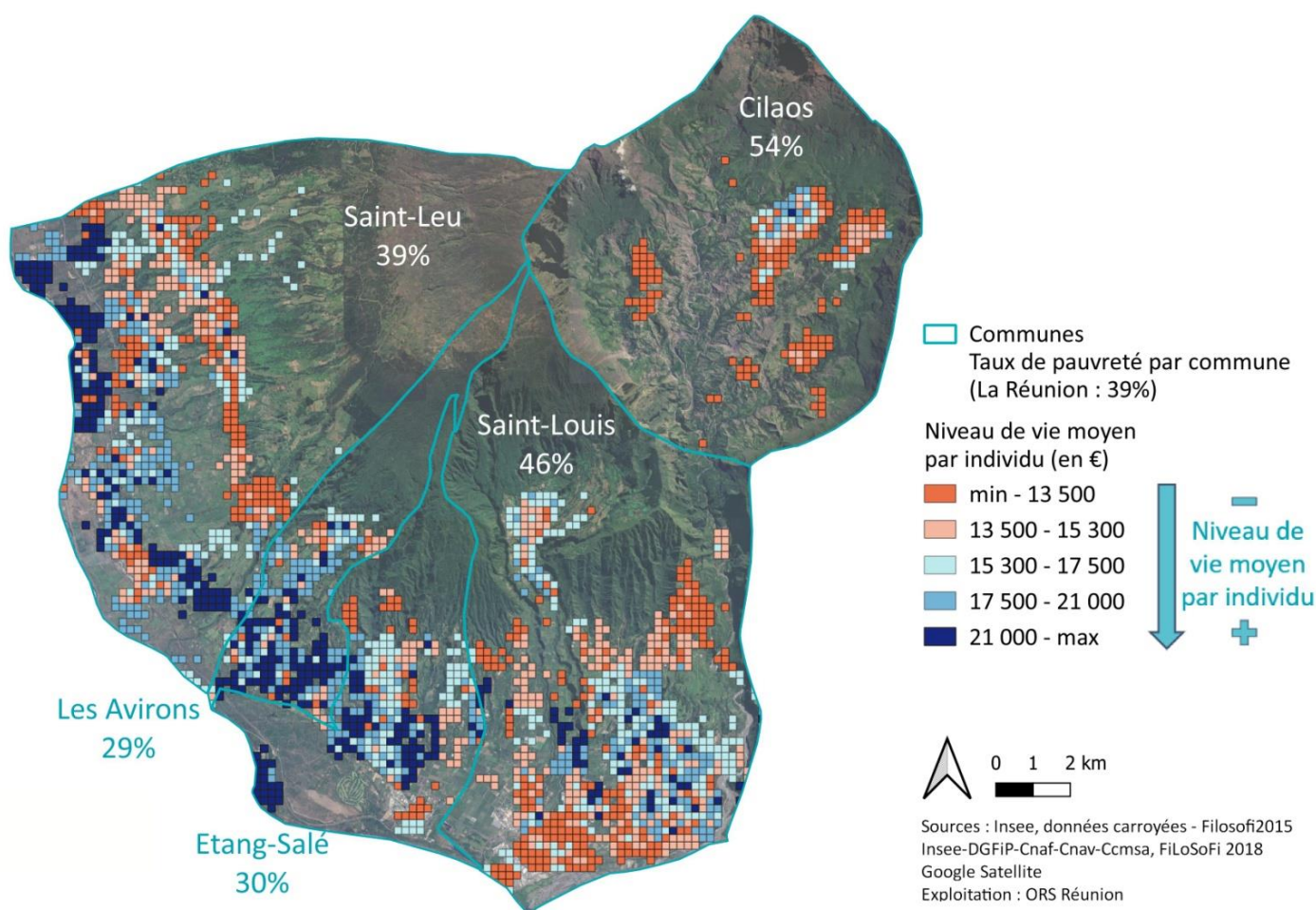
Sources : 1. Insee, RP2017 / 2. Insee, RP2017 et RP2012 / 3. Nombre de naissances vivantes. Insee, Etat civil 2019 et taux pour 1 000 habitants sur la période cumulée 2012-2017 (RP) / 4-5. Insee, RP2017 / 6. Insee, RP2013 / 7. Insee, RP2017 / 8-9. Insee, RP2017 et RP2012 / 10. AGORAH, Base des équipements / 11. Injep – Meos 2017

Portrait socio-économique

Les conditions de vie sont un déterminant de l'état de santé de la population. Connaître le profil socio-économique permet d'adapter l'environnement professionnel et de développer des actions et dispositifs correspondant au mieux aux besoins de santé locaux. L'analyse des conditions de vie repose sur les indicateurs d'emploi, de revenus et de précarité.

PORTRAIT SOCIO-ECONOMIQUE		EFFECTIF	RATIO H/F	TAUX CPTS	TAUX REUNION	TAUX NATIONAL
12	Population active de 15-64 ans (taux d'activité des 15-64 ans)	54 142	1,1	68,9%	69,6%	74,0%
13	Population au chômage de 15-64 ans (taux de chômage des 15-64 ans)	19 518	0,9	41,4%	33,9%	13,9%
14	Ratio de cadres pour 100 ouvriers	-	-	16,8%	36,0%	76,6%
15	Emploi précaire (part pour 100 emplois)	7 161	-4,0 points	28,6%	24,0%	15,4%
16	Diplômés du supérieur (taux pour 100 personnes de 15 ans et + non scolarisées)	14 605	0,8	12,5%	19,5%	29,9%
17	Personnes couvertes par le Revenu de Solidarité Active (RSA) (taux pour 100 hab)	34 196	-	26,6%	27,3%	5,1%
18	Allocataires 100% dépendants des prestations CAF (taux pour 100 allocataires)	12 906	-	31,9%	34,0%	-
19	Parc Locatif Social (taux pour 100 habitations principales)	6 517	-	14,7%	23,1%	-

- Taux de pauvreté par commune et niveau de vie annuel moyen des habitants de la CPTS SUD OUEST selon leur lieu de domiciliation



Note de lecture : Le ratio hommes/femmes permet de comparer la situation des hommes et des femmes sur la CPTS. Un ratio égal à 1 signifie une situation équivalente chez les hommes et les femmes. Si le ratio est supérieur à 1, la situation se retrouve plus chez les hommes que chez les femmes, et inversement si le ratio est inférieur à 1 (la situation se retrouve plus chez les femmes).

Sources : 12-16. Insee, RP2017 / 15. Le nombre de salariés de 15-64 ans en emploi précaire correspond à la part des salariés qui ne sont pas des contrats à durée indéterminée. Il s'agit des contrats en intérim, apprentissage, les emplois jeunes, CES (contrats emploi solidarité), contrats de qualification ou autres emplois aidés, les stages rémunérés en entreprise et les autres emplois à durée limitée, CDD (contrats à durée déterminée), contrats courts, saisonniers, vacataires, etc. / 17-18. CAF Réunion 2020 / 19. ARMOS OI au 01/01/2019 Insee, RP2017

Etat de santé

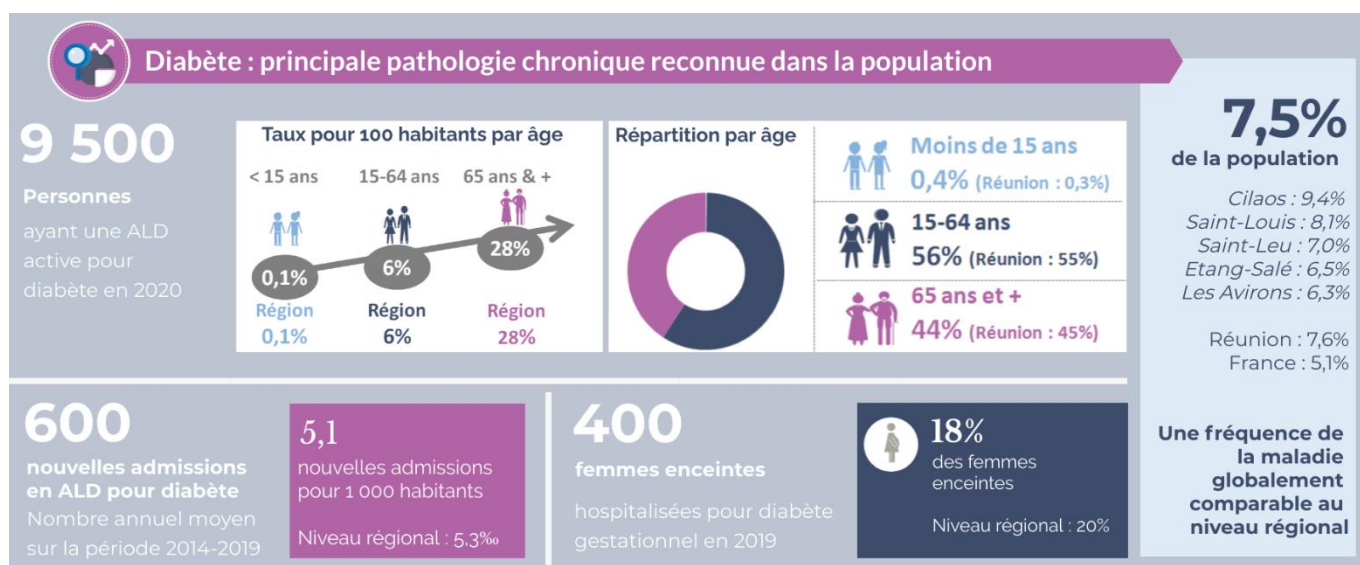
L'état de santé de la population du territoire CPTS SUD OUEST est appréhendé à partir des indicateurs de mortalité, déclinés par causes de décès ainsi que des indicateurs de maladies chroniques reconnues (Affections Longues Durées), déclinés par motifs d'inscription. Des taux standardisés permettent des comparaisons avec les taux régionaux et nationaux (France Hexagonale) à structure par âge égale. L'indicateur de différence (≠) signale si le taux de la CPTS est significativement supérieur ou inférieur ou sans différence significative avec le taux régional.

MORTALITE (NOMBRE ANNUEL MOYEN DE DECES ET TAUX STANDARDISES POUR 100 000 HABITANTS)		EFFECTIF	RATIO H/F	TAUX CPTS	≠	TAUX REUNION	TAUX NATIONAL*
20	Décès toutes causes confondues	605	1,2	808	=	826	733
21	Décès prématurés (avant 65 ans)	186	2,5	176	=	201	179
22	Décès par cancer	151	1,6	189	=	200	225
23	Décès par maladie cardiovasculaire	143	0,9	207	=	213	175
24	Décès par maladie respiratoire	51	1,4	75	>	64	48
25	Décès liés au diabète	37	0,7	54	=	49	15
26	Décès par suicide	13	6,6	11	**	11	14
27	Décès liés à un accident de circulation	7	4,0	6	**	6	5
28	Décès prématurés évitables (avant 65 ans et par causes accessibles à la prévention)	84	4,7	86	=	88	82
29	Décès liés au tabac	80	2,1	110	=	105	104
30	Décès liés à l'alcool	33	6,7	36	=	34	26

MALADIES CHRONIQUES RECONNUES (ALD) (NOMBRE ET PREVALENCE POUR 100 000 HABITANTS)		EFFECTIF	RATIO H/F	TAUX CPTS	≠	TAUX REUNION	TAUX NATIONAL*
31	Ensemble des affections de longue durée (ALD)	21 978	0,9	23 478	<	24 452	21 861
32	ALD pour diabète	8 175	0,8	8 629	=	8 693	4 247
33	ALD pour maladies cardiovasculaires	5 088	1,3	5 897	<	6 080	6 116
34	ALD pour maladies psychiatriques	1 542	1,1	1 392	<	1 871	2 477
35	ALD pour cancer	2 067	1,0	2 224	=	2 268	3 641
36	ALD pour néphropathie chronique grave	500	0,9	570	=	584	316
37	ALD pour asthme	224	0,6	243	=	243	249
38	ALD pour bronchopneumopathie chronique obstructive (BPCO)	102	2,3	118	<	157	169

* France hexagonale

** Pas de test de significativité en raison de la faiblesse des effectifs



Offre de soins

La différence d'offre de santé sur les territoires est un des déterminants des inégalités d'accès et de prises en charges des populations. Les données actualisées de l'offre de santé (en termes de professionnels et de structures de santé) est un enjeu pour les acteurs, notamment pour anticiper les actions permettant de maintenir ou développer l'offre. Les besoins et attentes des populations sont multiples ; en particulier dans un contexte marqué par l'augmentation des maladies chroniques et des populations âgées, participant à l'accroissement des demandes en soins, et notamment en soins de proximité. Le développement de l'exercice coordonné (lieu et/ou organisation de soins de premier recours dans un territoire, qui permet aux professionnels de santé de mieux structurer leurs relations et de mieux se coordonner) est à ce titre un objectif majeur.

PROFESSIONNELS DE SANTÉ (PS) LIBÉRAUX (DENSITÉ POUR 100 000 HABITANTS)	EFFECTIF	TAUX CPTS	TAUX RÉUNION
39 PS médicaux	307	261	280
40 Médecins généralistes	123	105	101
41 Médecins spécialistes	33	28	63
42 Chirurgiens-dentistes	76	65	59
43 Sages-femmes	19	16	17
44 Pharmaciens	56	48	41
45 PS paramédicaux	715	608	535
46 Infirmiers	342	291	276
47 Masseurs-kiné	256	217	167
48 Orthophonistes	86	73	50
49 Psychologues	17	14	14
50 Diététiciens	5	4	2
51 Pédiatres-podologues	10	9	7

EXERCICE COORDONNÉ (MAI 2021)	CPTS	RÉUNION
52 CDS installés	2	3
53 ESP installées	0	1
54 MSP installées	3	15*
55 MSP en projet	0	2

CDS : Centre de Santé
ESP : Equipe de Soins Primaires
MSP : Maisons de Santé Pluriprofessionnelles
* Dont une MSP universitaire



STRUCTURES SANITAIRES ETABLISSEMENTS DE SANTÉ (01/01/2121)	CPTS	RÉUNION
56 Entités de centres hospitaliers publics	2	9
57 Centres hospitaliers publics spécialisés en psychiatrie	0	1
58 Etablissements privés de soins de courte durée	0	6
59 Etablissements privés de lutte contre les maladies mentales	0	2
60 Etablissements privés de Soins de Suite et Réadaptation (SSR)	1	13
61 Maternités de niveau 1	0	1
62 Maternités de niveau 2	0	4
63 Maternités de niveau 3	0	2

STRUCTURES SANITAIRES AUTRES RESSOURCES (01/01/2021)	CPTS	RÉUNION
64 HAD	1	8
65 Centre de dialyse	1	23
66 Pharmacies	32	246
67 Laboratoires	8	60
68 Services ambulanciers	15	123
69 Opticiens-Lunetiers	7	39
70 CSAPA	1*	6
71 CAARUD	0	1
72 CJC	0	6
73 ACT	0	2

HAD : Hospitalisation à domicile
CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
CJC : Consultation Jeunes Consommateurs
ACT : Appartement de Coordination Thérapeutique
* Consultation avancée (permanence située à St-Leu, rattachée au CSAPA Ouest)

Les « Maisons Sport-Santé » (MSS) ont pour but d'accueillir et d'orienter toutes les personnes souhaitant pratiquer, développer ou reprendre une activité physique et sportive à des fins de santé, de bien-être, quel que soit l'âge. Il existe 6 MSS à La Réunion, mais aucune dans la CPTS Sud Ouest.

Sources : 39-51. ARS Réunion, RPPS, Adeli au 01/01/2020, Insee RP 2017 / **52-73.** ARS Réunion, FINESS 2019 / **Page 6 : 74-83.** Assurance Maladie - Rezone CPTS (DCIR/SNDS/SNIIRAM 2020) / **74.** Au moins un acte dentaire dans les 18 mois / **75.** Part des patients consommant ayant reçu une dose de vaccin / **76.** Part des patients consommant ayant reçu 2 doses de vaccin ROR / **77.** au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal / **78.** Population consommante de 16-64 ans en ALD ou présentant une maladie chronique avec au moins un remboursement pour les médicaments ou prestations relatifs au vaccin antigrippal / **79.** Part des femmes de 50-74 ans participant au dépistage (organisé ou individuel) du cancer du sein (au moins un remboursement pour les actes de CCAM ciblés) / **80.** Part des patients consommants de 50-74 ans pour lesquels un dépistage CCR a été réalisé au cours des 2 dernières années (1 remboursement des actes CCAM ciblés) parmi la population consommante de 50-74 ans n'ayant pas eu de coloscopie dans les 5 dernières années / **81.** Part des femmes de 25-65 ans ayant bénéficié d'un frottis au cours des 3 dernières années (remboursement acte CCAM/biologie ou prestations ciblées) / **82.** Pourcentage de la population consommante couverte par la CSS / **83.** Sans déclaration de médecin traitant (MT) ou ayant un MT en cessation ou fictif / **84-89.** ARS, SNDS 2018 / **90-96.** Assurance Maladie - Rezone CPTS (DCIR/SNDS/SNIIRAM 2020) / **95.** Part des patients ayant initié un traitement correspondant à 4 délivrances au moins de benzodiazépine anxiolytique sur 6 mois / **96.** Part des patients ayant initié un traitement correspondant à plus de 28 unités de benzodiazépine hypnotique délivrées sur 6 mois

Accès et recours à la santé

L'accès et le recours (ou non-recours) aux soins sont des enjeux majeurs de santé publique, mais également complexes car résultant de multiples facteurs dont il est difficile de distinguer l'influence respective. Le recours aux soins dépend notamment d'un ensemble de facteurs économiques, sociaux et culturels liés entre eux mais aussi des capacités d'accès. Les inégalités sociales d'accès et de recours aux soins sont présentes au sein des territoires, notamment en milieu rural ou dans les territoires isolés. Les pratiques restent fortement différenciées et une partie de la population renonce aux soins.

PRÉVENTION		EFFECTIF	TAUX CPTS	TAUX RÉUNION	TAUX NATIONAL
74	Enfants de moins de 16 ans avec examen bucco-dentaire	5 641	63,3%	60,6%	70,0%
75	Enfants de moins de 18 mois vaccinés contre le méningocoque C	1 618	87,9%	90,0%	95,6%
76	Enfants de moins de 2 ans vaccinés contre la Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR)	1 270	69,9%	71,4%	82,9%
77	Personnes de 65 ans et + vaccinées contre la grippe saisonnière	5 871	39,1%	42,2%	62,3%
78	Personnes à risque vaccinées contre la grippe saisonnière	1 886	23,3%	24,5%	38,0%
79	Dépistage du cancer du sein	8 579	51,3%	51,8%	61,6%
80	Dépistage du cancer colorectal	5 790	20,2%	19,4%	28,4%
81	Dépistage du cancer du col de l'utérus	18 708	52,9%	51,8%	50,5%

ACCÈS ET RECOURS AUX SOINS		EFFECTIF	TAUX CPTS	TAUX RÉUNION	TAUX NATIONAL
82	Population couverte par la Complémentaire Santé Solidaire (CSS)	-	42,6%	40,4%	10,1%
83	Consommant sans médecin traitant déclaré (17 ans et +)	8 836	9,5%	9,1%	10,4%
84	Patients consultant le médecin généraliste sur leur commune	93 370	83,0%	77,2%	-
85	Patients consultant les médecins spécialistes sur leur commune	29 614	45,4%	54,8%	-
86	Patients consultant les infirmiers sur leur commune	16 526	87,4%	85,0%	-
87	Patients consultant les masseurs-kiné sur leur commune	18 330	84,8%	84,0%	-
88	Patients consultant les sages-femmes sur leur commune	2 170	85,9%	82,0%	-
89	Patients consultant les orthophonistes sur leur commune	3 259	87,9%	81,0%	-
90	Nombre moyen de patients par médecin généraliste	-	1758	1 969	1 549
91	Nombre moyen de patients par infirmier	-	173	140	285
92	Nombre moyen de patients par masseur-kinésithérapeute	-	228	225	200
93	Nombre moyen de patients par orthophoniste	-	57	58	74
94	Nombre moyen de patients par orthoptiste	-	0	1 860	698
95	Patients avec un traitement par benzodiazépine anxiolytique	533	9,3%	10,1%	15,1%
96	Patients avec un traitement par benzodiazépine hypnotique	564	33,1%	34,7%	45,6%
97	Recours aux urgences (taux standardisés pour 1 000 habitants)	-	81‰	217‰	-
98	Passages aux urgences des habitants non suivis d'hospitalisation	11 679	12,4%	14,2%	22,2%
Recours à la Permanence Des Soins Ambulatoires-PDSA (taux standardisé pour 1 000 hab) :					
99	Consultations de nuit	11 004	93,6‰	97‰	-
100	Dont consultations de début de nuit (19h-00h)	-	-	87‰	-
101	Dont consultations de milieu de nuit (00h-06h)	-	-	11‰	-
102	Consultations régulées dimanche et jours fériés	-	-	56‰	-
103	Consultations régulées de samedi	-	-	1‰	-
104	Admission directe en service de médecine	1 787	33,8%	36,0%	40,8%
105	Hospitalisations (Taux standardisé pour 1 000 hab)	27 357	254‰	270‰	271‰
106	Hospitalisations en chirurgie (Taux standardisé pour 1 000 hab)	7 020	66‰	70‰	84‰
107	Hospitalisations en médecine (Taux standardisé pour 1 000 hab)	11 418	112‰	119‰	106‰

Sources : 74-96. Page 5 / 97. ARS Réunion, RPU 2018 / 98. Assurance Maladie / Rezone CPTS (ATIH 2019) - Part parmi les patients consommateurs à partir du forfait ATU / 99-103. ARS Réunion, SNDS 2018 / 104. Assurance Maladie / Rezone CPTS (ATIH 2019) - Part des admissions directes en médecine à la demande d'un médecin de ville sur le nombre d'hospitalisations dans ces services / 105-107. OR2S, ATIH 2019, Insee RP2017

Populations spécifiques

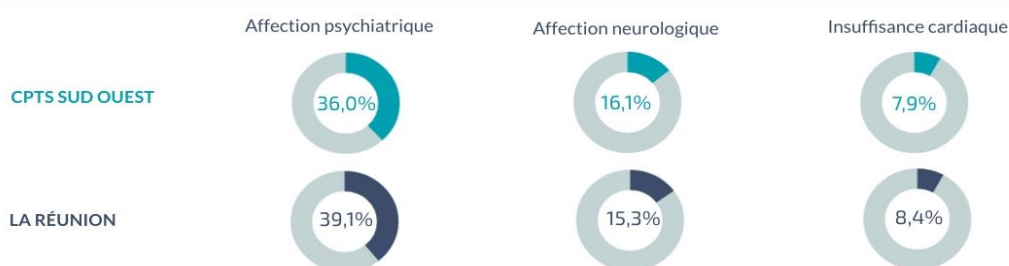
Plusieurs populations sont prioritaires dans le projet régional de santé (PRS) 2018-2028. L'amélioration de la santé de la femme, du couple et de l'enfant et la préservation de la santé des jeunes, la qualité de vie et la santé des personnes âgées et des personnes en situation de handicap sont 3 des 8 enjeux définis dans le PRS. Les objectifs de ces parcours populationnels ont été définis à partir de l'identification de fragilités au sein de ces populations.

Pour décrire ces fragilités de la période périnatale à l'âge de 25 ans, différents indicateurs de l'état de santé et de ses déterminants socio-économiques sont pris en compte. Prendre en compte la situation des enfants et des jeunes est primordial pour construire des politiques de santé sur le long terme.

FEMMES, COUPLES, ENFANTS		EFFECTIF	RATIO H/F	TAUX CPTS	≠	TAUX REUNION	TAUX NATIONAL
108	Population de moins de 15 ans (taux pour 100 hab)	27 528	1,1	23,4%	=	23,1%	18,0
109	Naissances de mères mineures (part pour 100 naissances vivantes)	35	-	1,8%	=	1,7%	0,5%
110	Naissances de mère de 40 ans et + (part pour 100 naissances vivantes)	78	-	4,1%	=	4,8%	4,7%
111	Enfants vivants dans une famille monoparentale (part pour 100 enfants vivant dans une famille)	11 721	-	35,9%	<	38,4%	20,9%
112	Taux de mortalité infantile (taux pour 1 000 naissances vivantes)	9	-	4,7	**	7,3‰	3,7‰
113	Enfants de moins de 15 ans en ALD (taux standardisé pour 100 000 jeunes de moins de 15 ans)	602	1,5	2 254	=	2 300	2 438

** Pas de test de significativité en raison de la faiblesse des effectifs

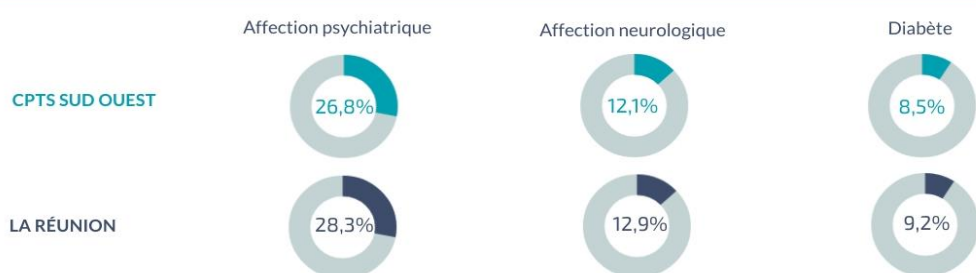
Les 3 premiers motifs de maladies chroniques reconnues (ALD) chez les moins de 15 ans



JEUNES (15-24 ANS)		EFFECTIF	RATIO H/F	TAUX CPTS	≠	TAUX REUNION	TAUX NATIONAL
114	Population de 15-24 ans (taux pour 100 hab)	15 664	1,1	13,3%	<	14,0%	11,8%
115	Jeunes déscolarisés ou confrontés à des difficultés d'insertion (ni en emploi, ni en formation)	-	-	34,1%	>	25,0%	16,8%
116	Jeunes actifs de 15-24 ans (taux d'activité des 15-24 ans)	6 422	1,3	41,0%	>	39,7%	40,3%
117	Jeunes chômeurs de 15-24 ans (taux de chômage des 15-24 ans)	3 783	-4,5 points	58,9%	>	54,3%	28,5%
118	Décès de jeunes de 15-24 ans par accident de la circulation (taux standardisé de mortalité pour 100 000 hab)	<5	-	14,4	**	10,3	7,8
119	Décès de jeunes de 15-24 ans par suicide (taux standardisé de mortalité pour 100 000 hab)	<5	-	2,1	**	6,2	5,1
120	Jeunes de 15-24 ans en ALD (taux standardisé pour 100 000 jeunes de 15-24 ans)	120	0,9	3 640	>	3 425	4 055

** Pas de test de significativité en raison de la faiblesse des effectifs

Les 3 premiers motifs de maladies chroniques reconnues (ALD) chez 15-24 ans



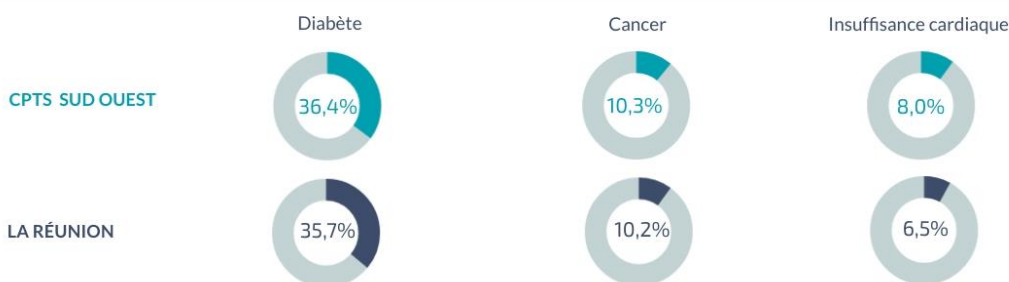
Sources : 108. Insee, RP2017 / 109-110. Insee, Etat civil 2019 / 111. Insee, RP2017 / 112. Insee, Etat civil 2019 – Nombre de décès de moins d'un an pour 1 000 naissances vivantes / 113. Cnamts-CCMSA-RSI 2019 / 114-117. Insee, RP2017 / 118-119. Inserm, CépiDC 2013-2015 / 120. Cnamts-CCMSA-RSI 2019

La personne vulnérable peut être définie comme une personne n'étant pas en mesure de se protéger en raison de son âge, d'une maladie, d'une infirmité ou d'une déficience physique ou psychique. Les populations vulnérables constituent une cible particulière pour la prévention et l'action en santé. Les personnes âgées, du fait de leurs conditions de vie et/ou leur dépendance / la perte d'autonomie, représentent une population vulnérable.

PERSONNES AGEES		EFFECTIF	RATIO H/F	TAUX CPTS	≠	TAUX REUNION	TAUX NATIONAL
121	Population de 60 ans et plus (taux pour 100 hab)	18 946	0,9	16,1%	=	16,0%	25,5%
122	Population de 65 ans et plus (taux pour 100 hab)	13 062	0,8	11,1%	=	11,0%	21,5%
123	Population de 75 ans et plus (taux pour 100 hab)	5 452	0,6	4,6%	=	5,0%	9,3%
124	Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse	3 160	-	16,7%	>	14,4%	-
125	Bénéficiaires de l'APA (taux pour 100 habitants de 60 ans et plus)	2 891	-	15,3%	>	11,1%	-
126	Bénéficiaires de l'APA à domicile (taux pour 100 habitants de 60 ans et plus)	2 769	-	14,6%	>	10,5%	-
127	Population 75 ans et + vivant seule (taux pour 100 personnes de 75 ans et plus)	1 652	0,3	30,5%	=	30,9%	42,5%
128	Personnes de 75 ans et + vivant dans une structure d'hébergement	-	-	0,9%	<	3,3%	9,4%
129	Personnes de 70 ans et + sans médecin traitant	329	-	3,6%	<	4,4%	5,4%
130	Personnes de 65 ans et plus avec polymédication continue	2 933	-	19,5%	>	17,6%	16,0%
131	Patients de 75 ans et + avec un traitement par psychotrope	102	-	3,1%	>	2,9%	5,4%
132	Personnes de 65 ans et + en ALD (taux standardisé pour 100 000 personnes de 65 ans et plus)	132	0,9	77 955	<	81 299	74 251
133	Personnes de 65 ans et plus en ALD pour maladie d'Alzheimer (taux standardisé pour 100 000 personnes de 65 ans et plus)	274	0,5	2 163	=	2 313	3 220

APA : Allocation Personnalisée d'Autonomie

Les 5 premiers motifs de maladies chroniques reconnues (ALD) chez les 65 ans et plus



OFFRE PERSONNES AGEES (taux d'équipement pour 1 000 personnes de 75 ans et plus)	Etablissements		Taux	
	CPTS	Réunion	CPTS	Réunion
134 EHPAD	1	19	2,4‰	38,7‰
135 EHPA	1	5	9,2‰	3,8‰
136 USLD	0	1	0,0‰	1,3‰
137 SSIAD	1	4	5,9‰	13,9‰

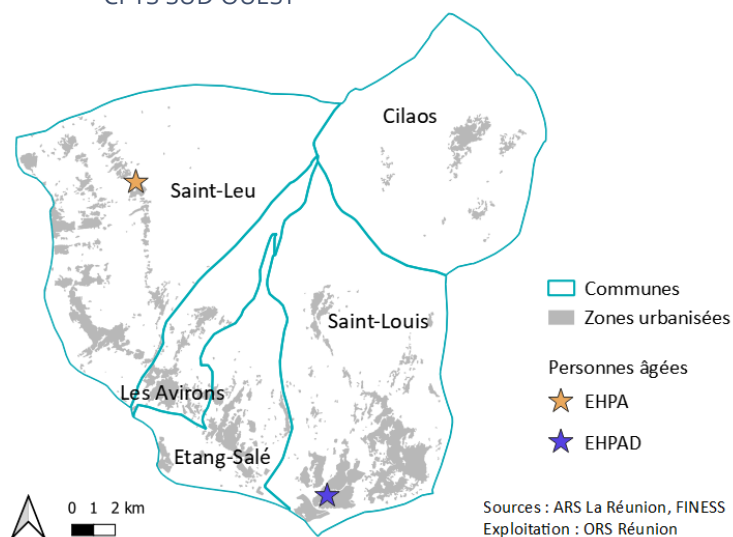
EHPAD : Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EHPA : Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées

USLD : Unités de Soins de Longue Durée

SSIAD : Services de Soins Infirmiers à domicile

Offre d'hébergements pour personnes âgées dans la CPTS SUD OUEST



Sources : 121-123. Insee, RP2017 / 124. CGSS 2019 / 125-126. Département de La Réunion, Statistiques Allocations Personnalisée d'Autonomie (APA) 2019 / 127-128. Insee, RP2017 / 129-131. Assurance Maladie - Rezone CPTS (DCIR/SNDS/SNIIRAM 2020) / 129. Sans déclaration de médecin traitant (MT) ou ayant un MT en cessation ou fictif / 130. Part de la population consommante de 65 ans et plus ayant eu au moins 10 molécules distinctes délivrées 3 fois dans l'année / 131. Part des patients de plus de 75 ans hors ALD 23 ayant eu au moins 2 psychotropes prescrits (hors anxiolytiques) de 2 classes ATC différentes, remboursés avec une date identique de prescription / 132-133. Cnamts-CCMSA-RSI 2019 / 134-137. ARS Réunion, FINES 2019 – Taux d'équipement : nombre de places installées pour 1 000 habitants de 75 ans et plus

Les personnes en situation de handicap, de par leur âge, leurs conditions de vie et/ou leur dépendance, représentent une population vulnérable.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)		EFFECTIF	TAUX CPTS	TAUX REUNION
138	Personnes en situation de handicap - PSH (taux pour 100 hab)	6 493	5,5%	6,1%
139	PSH de moins de 20 ans (taux pour 100 personnes de moins de 20 ans)	1 116	3,0%	3,0%
140	PSH de 60 ans ou plus (taux pour 100 personnes de 60 ans ou plus)	1 478	7,8%	9,0%
141	PSH avec un taux d'incapacité de 80% ou plus (part pour 100 PSH)	2 565	39,0%	37,0%
142	Allocataire de l'AAH (taux pour 100 personnes de 20-59 ans)	2 732	4,4%	4,7%
143	Allocataires de l'AEEH (taux pour 100 enfants de moins de 20 ans)	1 058	2,9%	2,9%

AAH : Allocation Adulte Handicapé

AEEH : Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé

OFFRE PSH - ENFANTS (taux d'équipement pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans)	Etablissements		Taux		
	CPTS	Réunion	CPTS	Réunion	
144	Etablissements	3	29	3,7‰	5,8‰
145	Etab. pour polyhandicapés	0	4	0,0‰	0,6‰
146	IEM	1	4	0,9‰	0,4‰
147	IME/IMP/IMPRO	1	16	1,5‰	3,9‰
148	ITEP	0	2	0,0‰	0,3‰
149	IES	1	3	1,3‰	0,7‰
150	SESSAD	3	18	2,3‰	3,1‰
151	CAMSP	2	7	3,1‰	1,2‰
152	CMPP	1	7	1,2‰	1,0‰

IEM : Institut d'Education Motrice

IME / IMP / IMPRO : Institut Médico-Educatif / Instituts Médico-Pédagogiques / Instituts Médico-Professionnels

ITEP : Instituts Thérapeutiques, Educatifs et Pédagogiques

SESSAD : Services d'Education Spéciale et de Soins A Domicile

CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

CMPP : Centres Médico-Psycho-Pédagogiques

OFFRE PSH - ADULTES (taux d'équipement pour 1 000 adultes de 20-59 ans)	Etablissements		Taux		
	CPTS	Réunion	CPTS	Réunion	
153	Etablissements	2	42	0,9‰	4,8‰
154	ESAT	1	11	0,8‰	2,2‰
155	FAM	0	7	0,0‰	0,8‰
156	Foyer de vie	0	13	0,0‰	0,9‰
157	Foyer d'hébergement	1	7	0,2‰	0,4‰
158	MAS	0	4	0,0‰	0,5‰
159	Services	1	16	0,4‰	1,1‰
160	SAMSAH	1	8	4,0‰	0,4‰
161	SAVS	0	8	0,0‰	0,7‰

ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

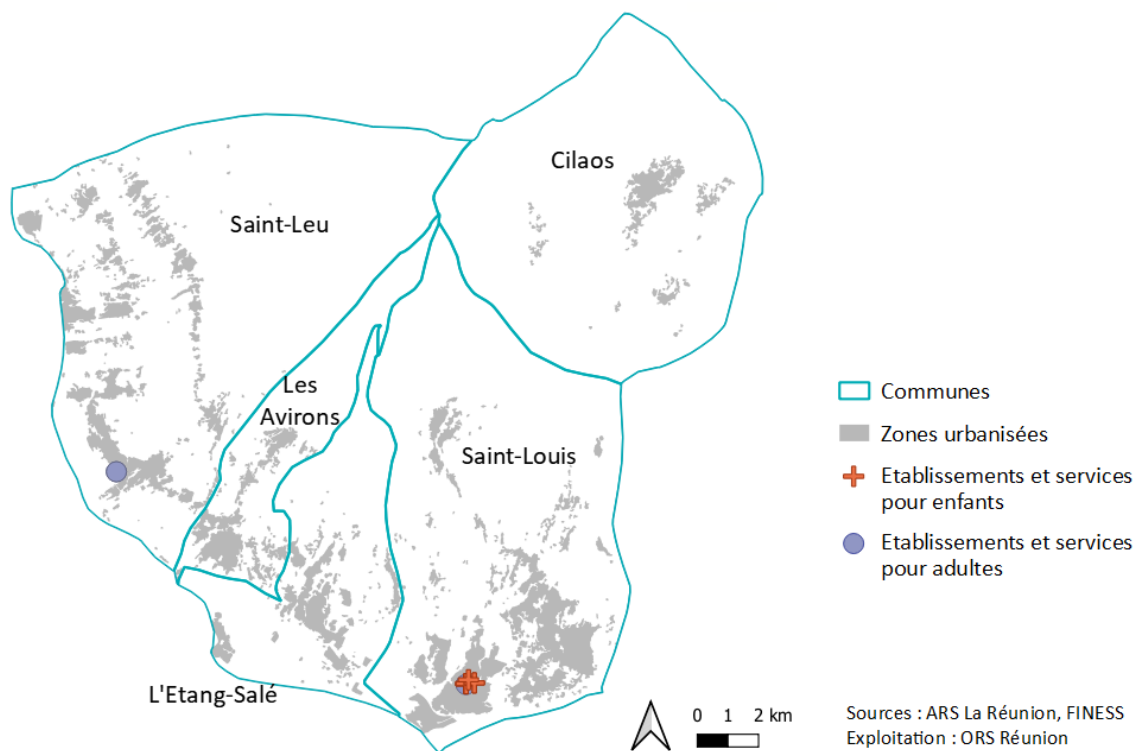
FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

MAS : Maison d'Accueil Spécialisée

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

Offre médico-sociale en établissements et services pour personnes en situation de handicap dans la CPTS SUD OUEST



Note de lecture : Plusieurs structures ayant la même adresse, il peut y avoir un décalage entre le nombre de structures dans les tableaux et le nombre de symboles sur la carte

Sources : 138-141. MDPH, rapports d'activités 2018 / 142-143. CAF Réunion, Statistiques des prestations sociales 2020 / 144-152. ARS Réunion, FINISS 2019 – Taux d'équipement : nombre de places installées pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans / 153-161. ARS Réunion, FINISS 2019 – Taux d'équipement : nombre de places installées pour 1 000 adultes de 20-59 ans



- Des indicateurs comparables au niveau régional



- 3 MSP
- Une large offre de professionnels de santé paramédicaux



- Des patients qui consultent sur leur commune
- Hormis pour les médecins libéraux, accès aux professionnels de santé facilité par des ressources de proximité



- Offre moins dense en médecins spécialistes et établissements de santé
- Fortes inégalités territoriales, l'essentiel des ressources en santé se concentrant sur St-Louis



- Des pratiques vaccinales en dessous des niveaux régionaux et nationaux

Etat de santé de la population

Offre de soins

Accès et recours à la santé

Territoire et démographie

SYNTHÈSE DES FAITS MARQUANTS
SITUATION DE LA CPTS SUD OUEST COMPARÉE À LA RÉUNION

Points de vigilance

Populations spécifiques

- Des priorités en terme de santé : diabète, maladies psychiatriques, maladies respiratoires
- Des comportements de santé à améliorer, en particulier la vaccination
- Des disparités territoriales avec des réalités différentes
- Des problématiques de transport et d'accès aux soins (manque de ressources, éloignement...)

- Un territoire de 5 communes, Saint-Louis regroupant la moitié de la population territoriale
- 5 communes à dominante rurale incluant un territoire isolé (Cilaos)
- Une moindre densité de population
- Une forte mobilité domicile-travail, avec une hausse des trajets en voiture
- Des conditions économiques et sociales connaissant des inégalités territoriales, avec une précarité plus importante localisée à Saint-Louis, Cilaos et les hauts de Saint-Leu

Des indicateurs comparable aux indicateurs régionaux, avec des points de vigilance par population

Femmes, couples, enfants

- Des indicateurs dans la moyenne des observations régionales

Les jeunes de 15-24 ans

- Part importante de jeunes en difficulté scolaire et d'insertion entraînant des risques de fragilité économique

Personnes âgées

- Vulnérabilité en terme de dépendance et ressources financières
- Une offre médico-sociale moins développée et un taux de personne âgées en structure d'hébergement particulièrement faible

Personnes en situation de handicap

- Un territoire moins doté en établissements et services médico-sociaux, en particulier pour les enfants en situation de handicap
- Une concentration des établissements médico-sociaux sur les communes de St-Leu et Saint-Louis

Document réalisé par l'ORS Réunion

Rédaction - mise en forme : M. BARDOT, M. RICQUEBOURG, C. LOUACHENI, O. PICOT
12 rue Colbert – 97 400 St-Denis

Tél : 02 62 94 38 13 / secretariat@ors-reunion.fr

Centre de documentation : documentation@ors-reunion.fr

Site Internet : <http://www.ors-reunion.fr> Facebook : [ORS La Réunion](https://www.facebook.com/ORS-La-Réunion)

Avec le soutien financier